

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 29.08.2024
2. Arrêtés de police – Prise de connaissance
3. Finances/Cultes – Fabriques d'Église de Berneau, Bombaye, Feneur, Mortroux, Neufchâteau, Saint-André et Warsage – Approbation du budget 2025
4. Finances / Marché de travaux – Aménagement d'un trottoir rue de l'Église à Bombaye - PIC/PIMACI 2022-2024 – Approbation des conditions et du mode de passation

HUIS CLOS

5. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 29.08.2024
6. Personnel communal temporaire / Désignations et remplacements - Ratifications

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

Dalhem, le 17 septembre 2024.

Par le Collège,
La Directrice générale,

J. LEBEAU

La Bourgmestre,

A. POLMANS